

Comité Social d'Administration unique régional de l'enseignement agricole d'Île-de-France

Réunion du 30 mai 2024

Délégation l'Élan Commun : Doudou Dieng, Tony Dos Santos, Maribel Lacoste, Maryline Payeras, Carlos Pereira, Claire Pinault.

● Déclaration liminaire

Un an. Cela a pris un an pour revenir siéger à ce CSA régional. Cela sans compter le CSA du 6 juillet dernier dédié à l'élection des représentants sur le Comité médical.

Presqu'une année scolaire est passée, à faire respecter le statut des enseignants quant à la prise en compte des heures de pluri dans les classes de bac pro. Récemment le Ministre Fesneau a déclaré « *Je plaide la bonne foi et le droit à l'erreur, d'ailleurs collective* » à propos des objectifs chiffrés pour la bio et les cultures de légumineuses débattus dans le projet de loi d'avenir agricole... Que n'a-t-il plaidé plus tôt en ce qui nous concerne...

[...]voir [suite ici](#).

● Les moyens pour la Rentrée scolaire 2024 – DGH prévisionnelle

Présentation de la Dotation Globale Horaire prévisionnelle : le SRFD confirme que ces dotations seront ajustées en fonction des effectifs réels d'élèves et étudiants à la rentrée. Les dotations pédagogiques optionnelles ne varient pas (sections sportives et européennes, AET, Hippologie, Maths expertes /complémentaires, pratiques sportives et professionnelles).

Concrètement, si on compare la dotation pédagogique obligatoire prévisionnelle (heures de cours) à celle notifiée l'automne dernier, on constate :

- **LEGTPA St Germain en Laye** : baisse de 339 h (équivalent d'un mi-temps..), avec des ajustements et une perte de doublons annoncée, particulièrement sur la filière bac pro AP.

- **LEGTPA Brie** : légère augmentation de 56 h, avec entre autres le rétablissement complet de la filière bac pro production horticole, mais aussi des inquiétudes sur les 4 spécialités de BTSA 2.

- **LEGTA La Bretonnière** : augmentation de 427h, du fait de la prévision d'effectifs plus importants en seconde GT et en filière bac pro SAPAT.

Nous sommes en attente des résultats stabilisés d'Affelnet (pour les entrées en 2nde), et de Parcoursup (pour les entrées en BTSA).

effectuée ou prévue pour : 2022 : TC, 2023 : Métier du végétal, 2024 : PA et AP, 2025 : ACSE et DATR.]
Le SNETAP-FSU demande la prise en compte des formations SST pour les filières professionnelles, soit des groupes de 10 sur 14 heures), ainsi que le repositionnement des heures d'enseignement non réalisées du fait d'enseignants absents sur une grande partie de l'année, et ce, malgré le dispositif des briques !

● Évolution des Structures pour la rentrée 2025

Le « choc des savoirs » du gouvernement Attal prévoit la mise en place d'une classe de prépa-seconde, y compris dans l'enseignement agricole à raison d'une classe par région. C'est le LEGTPA de Brie qui était choisi...

L'opposition du Conseil d'Administration et le report annoncé par la DGER a eu raison de cette mise en œuvre pour 2024.



Pour la grande majorité des Organisations Syndicales, cette classe « prépa-lycée » est une décision absurde, qui ne fait qu'accentuer l'isolement et le désespoir des jeunes déjà marginalisé-es.

Une stratégie gouvernementale calculée pour évincer les élèves des milieux populaires de l'enseignement public, et les aiguiller systématiquement vers l'apprentissage, les élèves n'ayant pas obtenus le DNB ayant comme seules possibilités l'entrée en prépa-seconde (dont le programme reste à la discrétion des équipes) ou l'apprentissage en CAP, mais aussi en Bac pro !

Sont actées, y compris dans les Conseils d'administration, les demandes d'ouvertures pour :

- **La Bretonnière : une section « Grandes cultures » en 2nde pro Productions végétales**, qui s'adosserait à la section Polyculture élevage. La poursuite de formation se ferait ensuite soit sur le CFA de La Bretonnière, soit au LEGTPA de Brie.

- **Brie-Comte-Robert :**

. **une 2nde pro « Productions végétales » avec 2 sections : Grandes cultures et Production horticole**, cette dernière découplée de la section production « Élevage » actuelle ;

. **un CAPA Métiers de l'Agriculture.**



Le SNETAP-FSU approuve ces ouvertures.

Le contexte politique d'accompagnement du renouvellement des générations de paysans et paysannes est favorable à ces projets. Enfin, ..., jusqu'à ce jour.

● Pacte... suite

6,5 postes ont été consacrés en Île de France cette année, pour l'enseignement agricole public, à la distribution de briques dans le cadre du Pacte Enseignant.

De nombreuses questions se posent sur les briques possiblement non consommées, sur le réel impact des accompagnements auprès des élèves, sur le manque de visibilité dans les équipes pédagogiques sur le « qui fait quoi », sur l'attribution sur des missions non ciblées...

Nous continuons à dénoncer ce fonctionnement et à revendiquer une vraie revalorisation salariale des personnels, et une introduction des missions dans les fiches de service, permettant une qualité de travail dans le temps, y compris en ce qui concerne les référents handicap.



Le SNETAP-FSU demande qu'un bilan qualitatif soit présenté dans les Conseils d'administration.

● Situation financière des EPL franciliens

Le SNETAP-FSU a demandé une présentation de la situation financière des EPL.

Les « bons résultats » masquent trop souvent des activités annexes, telles que l'accueil de groupes extérieurs par le Lycée de St Germain en Laye (au dépend des personnels débordés), ou des reliquats de financement régionaux dans les CFA. En Île de France comme ailleurs, les difficultés actuelles sont essentiellement au niveau des centres constitutifs « Lycée » et « Exploitation », ce qui est inquiétant car il existe à ce jour, il y a

peu de marge de manœuvre pour y remédier via le Ministère ou le Conseil régional.
Dans le cadre du projet de Loi d'avenir agricole, le SNETAP-FSU porte la reconnaissance du rôle pédagogique des missions des exploitations d'établissement, ce qui permettrait une dotation spécifique de la part des Conseils régionaux.



Nous attirons l'attention sur le CFPPA de Rungis, auprès duquel les EPL d'Île de France sont censés être engagés, ce qui n'est pas le cas. Le SNETAP-FSU demande que la convention liant les EPL au CFPPA de Rungis engage, y compris financièrement, les 3 établissements franciliens, comme prévu à l'origine.

● Enseignement supérieur , Bac + 3...

Régulièrement le SNETAP-FSU a exprimé le souhait de mieux formaliser les liens entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur qui a une offre de formation exceptionnelle en Île de France.

Le SRFD nous informe sur l'état d'avancement de 3 projets avec :

- **l'ENSP – École nationale Supérieure de Paysage de Versailles** - : création d'un titre niveau bac + 1 « Gestionnaire de jardins patrimoniaux », projet porté par l'EPL de St Germain en Laye, et l'École Du Breuil.

- **AgroParisTech** :

. réponse à l'appel à projet de la DGER : « Devenir ingénieur ou vétérinaire après un BTSA »

. réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Compétences et Métiers d'Avenir pour une formation type « Bac +3 » en lien avec la transformation alimentaire et la commercialisation, avec de nombreux partenaires...



Le SNETAP-FSU rappelle son opposition à ces Appels à Manifestation d'Intérêt dont les partenaires sont trop nombreux, publics- privés, et répondent avant tout à des intérêts économiques.

*Pour en savoir plus, consultez la fiche PSL :
Des consortiums loin des exigences d'un enseignement public de qualité pour tous :tes !*

● Plan de formation continue des personnels

Un tuto va être diffusé auprès des agents afin de faciliter les inscriptions en formation, trop peu nombreuses. Afin de dépasser les difficultés de déplacement des agents entre l'Est et l'Ouest de la région, nous suggérons une mention « *possibilité de faire sur un autre site, en cas de nombre d'inscrit important* », le budget régional « formation » permettant apparemment de doubler les jours si besoin.

● Communication régionale

Un site internet régional dédié à l'Enseignement agricole technique, regroupant tous les établissements publics-privés, pourrait voir le jour.

Nous sommes dubitatif, et demandons un meilleur accompagnement des 3 EPL dans leurs actions de communication, ainsi qu'une dotation horaire pour des postes de chargé de communication pérennes.

● Actions et projets éducatifs

Nous saluons la diversité et le dynamisme des actions. Le SNETAP-FSU diffusera le document de présentation auprès des agents des EPL et EPN franciliens.

● Questions diverses

. **ERASMUS** : nous nous inquiétons des délais de traitement des dossiers ERASMUS régionaux, et demandons qu'une meilleure organisation soit proposée par le « Consortium régional ».

. **Enquête Climat Scolaire** : nous demandons le report de la date de clôture afin de permettre une diffusion

auprès des personnels de l'EPL (ou lycée?) de St Germain en laye.

Pour la délégation,

Claire Pinault, Co-Secrétaire régionale Île de France SNETAP-FSU, le 14 juin 2024

iledefrance@snetap-fsu.fr